

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARTISAN DES MERS SARL » en abrégé «
ARTISAN DES MERS »

Siège Abidjan, Treichville, Abidjan- Treichville, port
de pêche, marché aux poissons, ENTRE LE MARCHE DE
POISSON ET VIAICO PECHE., Lot 385, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2023 , et
enregistrés au CEPICI le 09/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARTISAN DES MERS SARL » en
abrégé « ARTISAN DES MERS »

Objet : Pêche artisanale, Commercialisation de produits
de mer, Divers.

La participation directe ou indirecte de la société
dans toutes opérations commerciales,
industrielles pouvant se rattacher à l'un des
objets précités. par voie de création de sociétés
nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat
de titres de droits sociaux, de fusion,
d'alliance ou d'association en participation ou
autrement.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes
auprès de tous établissements financiers avec possibilité
de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.
La prise de participation dans toute société existante ou
devant être créée. Et généralement toutes opérations
financières, commerciales, industrielles, mobilières et
immobilières se rapportant directement ou indirectement
à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, Abidjan- Treichville, port de pêche, marché aux poissons, ENTRE LE MARCHE DE POISSON ET VIAICO PECHE., Lot 385, Ilot 105

Dirigeant(s) M ROCHET BERTRAND XAVIER MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00320 du 11/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02567/GTCA/RC/2023 du 11/01/2023

